

Communiqué de l'ASPO/BirdLife Suisse du 28 mars 2012

Les hirondelles reviennent nicher dans nos villes et villages **L'ASPO lance un appel à la tolérance**

Les hirondelles de fenêtre reviennent ces prochains jours d'Afrique pour nicher sur nos bâtiments. Vont-elles pouvoir se réinstaller ? Bien que protégées et figurant depuis peu sur la liste rouge des oiseaux menacés, les hirondelles sont encore trop souvent victimes de l'intolérance de certains propriétaires, locataires ou régisseurs. Les façades peuvent être protégées des salissures dues aux fientes par de simples planches. L'Association Suisse pour la Protection des Oiseaux ASPO/BirdLife Suisse enjoint la population à favoriser la cohabitation avec ces messagers du printemps.

Et si les hirondelles disparaissaient ? Cette hypothèse fait froid dans le dos. Infatigables insectivores ailés, les hirondelles consomment des quantités très importantes de mouches et de moustiques – environ 150'000 par nichée ! Elles jouent donc un rôle de régulateur significatif des populations d'insectes. Messagères du printemps, elles ont longtemps rencontré la sympathie des villageois et des agriculteurs. En est-il toujours de même ?

Les hirondelles ont tendance à décliner en Europe occidentale et en Suisse. « L'hirondelle de fenêtre a rejoint la liste rouge des oiseaux menacés en 2010 » déplore François Turrian, directeur romand de l'ASPO. Cette espèce dépend pour sa survie de la bonne volonté des humains. La plus grande partie de la population ne niche en effet que sur des bâtiments.

Alors que les hirondelles s'apprêtent à rentrer de leur long périple migratoire (plus de 5'000 km) pour retourner sur leurs sites de nidifications européens, l'ASPO appelle les propriétaires, locataires et régisseurs des bâtiments qui abritent des nids d'hirondelles à faire preuve de tolérance. Certes, les nichées peuvent occasionner des salissures des façades ou du sol. Les fientes peuvent toutefois être interceptées par de simples planches de protection fixées sous les nids.

L'ASPO rappelle que les hirondelles sont protégées et que la destruction de leurs nids est interdite. Empêcher la reproduction des oiseaux en condamnant les possibilités d'installation est aussi moralement condamnable. « C'est comme si, en rentrant de vacances, vous trouviez votre porte d'appartement équipée de scellés » compare François Turrian. Les hirondelles, avec leur agilité et leur élégance, sont des êtres ailés très attachants pour qui sait les admirer.

Une fiche pratique « Aidons l'hirondelle de fenêtre » peut être téléchargée sur le site de l'ASPO : www.birdlife.ch

Plus d'informations :

ASPO/BirdLife Suisse, François Turrian, directeur romand, tél. 079 318 77 75



Les hirondelles de fenêtre dépendent de notre bonne volonté pour leur survie.

Photo: Carl'Antonio Balzari

Note pour les rédactions :

L'image en haute résolution et le texte du communiqué peuvent être téléchargés sur le site www.birdlife.ch/fr/presse